



TOURNOI REGIONAL

Cercle Jules Ferry Tennis de Table

Dimanche 10 Janvier 2027

Homologué sous le n° :

REGLEMENT

ARTICLE 1 : Le tournoi se déroulera selon les règlements de la F.F.T.T. en vigueur, le 18 Janvier 2026, au gymnase GUY MOQUET, 105 Rue des Fossés, 45400 FLEURY LES AUBRAIS, sur 20 tables.

ARTICLE 2 : Cette épreuve sera ouverte aux joueurs et joueuses licenciés FFTT dans la Ligue du Centre .
Le juge arbitre est : XAVIER MESDAGH JA3 et Anthony PINEAU JA3

Le responsable de l'organisation est : Jean Luc Barboza 06.83.26.92.90

ARTICLE 3 : Le tournoi comprendra les tableaux suivants, avec leurs droits d'inscription respectifs :

TABLEAUX		POINTAGE	Début du tableau
A	Jusqu' à 799 points	8H30	9H00
B	De 800 à 1499 points	8H30	9H00
C	Jusqu' à 1199 points	10H00	10H30
D	De 1200 à 2037 points	10H00	10H30
E	Toutes catégories	11H30	12H00
F	Jeunes jusqu'à J1 et 999pts	11H30	12H00
G	DOUBLES (<2800 pts)	14H00	14H30

ARTICLE 4 : Dans tous les tableaux, excepté le tableau DOUBLE, les qualifications pour le tableau final se feront par poules de 3 (possibilité d'avoir des poules de 4 pour le tableau Jeunes) avec 2 qualifiés par poule. Le tableau DOUBLE se déroulera par élimination directe. Toutes les parties se dérouleront en 3 manches gagnantes, au meilleur des cinq sets.

Tableau limité à 48 joueurs.

ARTICLE 5 : Dans le tableau G (DOUBLES), les joueurs devront s'inscrire par équipes de 2 et la somme de leurs classements devra être inférieure à **2800** pts. Pour les joueurs classés au-delà de 2000 points, une dérogation leur sera accordée jusqu'à 3000 pts pour l'équipe. Ce tableau se déroulera si l'horaire le permet. Ce tableau sera limité à 24 équipes.

Heure d'inscription : 13h sur place

ARTICLE 6 : Chaque participant, suivant son classement et sa catégorie, pourra s'inscrire dans 3 tableaux au maximum + le tableau « double ». Les féminines sont admises dans les tableaux messieurs.

ARTICLE 7 : Les balles seront fournies par les joueurs. Possibilité d'achat de balles à la buvette.

ARTICLE 8 : Afin d'assurer une gestion la plus rigoureuse possible, il est demandé aux joueurs de respecter les horaires. Le pointage se fera 30mn avant le début de chaque tableau. Le « scratch » sera prononcé 15mn après le début de son tableau.

ARTICLE 9 : Dans tous les tableaux, le perdant arbitre le tour suivant. En poule, les joueurs assurent l'arbitrage. Les joueurs ne se soumettant pas à cette obligation seront éliminés des tableaux où ils seraient encore qualifiés, sur simple décision du juge arbitre.

ARTICLE 10 : Les joueurs devront être en mesure de présenter leur licence aux juges arbitres.

ARTICLE 11 : Les engagements devront parvenir au plus tard le vendredi 08 Janvier 2027 à 20 h

✓👤 Par Hello ASSO

<https://www.helloasso.com/associations/cercle-jules-ferry-tennis-de-table/evenements/tournoi-cjftt-2027-1/>



ARTICLE 12 : Le tournoi est doté de lots, de bons d'achat et de chèques (à l'ordre des parents pour les mineurs) d'une valeur totale d'environ 1000€ minimum.

*Si les tableaux sont remplis de moins de 65 % des participations prévues, les dotations seront de 70 % de la dotation de départ

*Si les tableaux sont remplis de moins de 35 % des participations prévues, les dotations seront de 50 % de la dotation de départ

*Si les tableaux sont remplis de moins de 25% des participations prévues, le tableau peut être annulé par l'organisation et le JA

ARTICLE 13 : Une buvette avec restauration sera tenue tout au long du tournoi. Les prix des consommations seront affichés sur place. Il est interdit de manger dans le gymnase.

ARTICLE 14 : Les règlements de la FFTT seront appliqués, notamment ceux concernant la tenue et le comportement des joueurs dans l'aire de jeu.

ARTICLE 15 : Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant tout accident ou vol pouvant intervenir pendant le déroulement du Tournoi.

ARTICLE 16 : Le Tirage au sort aura lieu le samedi 09 janvier 2027

ARTICLE 17: Les organisateurs peuvent limiter le nombre d'inscrits par tableau. (48 Maximum)

ARTICLE 18 : Le JA se donne le droit de supprimer ou modifier un tableaux selon le nombre d'inscriptions.

ARTICLE 19 : Les classements et nombres de points seront ceux de la seconde phase (si la phase 1 est terminée à la date du tournoi)

ARTICLE 20 : Il est demandé de suivre le protocole sanitaire en vigueur.

Article 21 : La catégorie d'âge « Poussins » sont interdit.

Article 22 : Les paiements par HelloAsso ne seront pas remboursés en cas de non présence le jour J sans avoir prévenu au minimum 24h à l'avance.

Article 23 : le tournoi est à l'échelon régional, un joueur hors « région centre Val de Loire » ne peux donc pas s'inscrire

Article 24 : Les 4 premiers de chaque tableau sont récompensés (hors tableau double). Il n'y a pas de match de classement 3eme et 4 -ème. Voir tableau des récompenses ci-dessous.

Inscription :

7€ le tableau / 10€ pour le tableau E (tte Cat)

3 tableaux maximum (hormis le tableau « Doubles »)

Tableau DOUBLES : 4 € par personne.

TABLEAUX TOURNOI CJFTT 2026 (18/01/26)

TABLEAUX		Fin pointage	Début	1er	2ème	3ème et 4ème
A	Jusqu'à 799 points	08h30	09h	Trophée + 50 €	20 €	10 €
B	De 800 à 1499 points	08h30	09h	Trophée + 50 €	20 €	10 €
C	Jusqu' à 1199 points	10h	10h30	Trophée + 50 €	20 €	10 €
D	De 1200 à 1899 points	10h	10h30	Trophée + 80 €	40 €	20 €
E	Toutes catégories	11h30	12h	Trophée + 150 €	70 €	30 €
F	<u>Jeunes -16ans</u> jusqu'à 999 points	11h30	12h	Trophée + 50 € + Lot	Trophée + 20 € + Lot	Trophée + 10 € + Lot
G	DOUBLES <2800 pts		14h30	30 € x 2	15 € x 2	